

L'expérimentation « territoires zéro chômeur » relancée

Une proposition de loi prévoit la poursuite du dispositif pour cinq ans et l'ajout de trente territoires.

ANNE-HÉLÈNE POMMIER
@ahpommier1

EMPLOI C'est une nouvelle étape dans l'histoire, mouvementée, de l'expérimentation « territoires zéro chômeur de longue durée » (TZ-

CLD). Les députés de la majorité LREM-MoDem ont déposé une proposition de loi pour permettre la poursuite du dispositif et son extension. Le texte était attendu mi-mars mais la pandémie a changé la donne. Et pour sa corédactrice, la députée LREM du Tarn Marie-Christi-

ne Verdier-Jouclas, une course contre la montre commence...

Lancée en 2016 pour cinq ans dans dix territoires triés sur le volet, l'initiative vise à utiliser l'argent normalement versé sous forme de prestations sociales (RSA, allocations logement, ASS...) pour finan-

cer des emplois, rémunérés au smic, destinés à des chômeurs depuis plus d'un an. Des entreprises à but d'emploi (EBE) utilisent ces fonds (18000 euros par emploi à temps plein, versés par l'État et des aides locales) pour créer des activités qui n'entrent pas en concurrence avec les entreprises locales, et embaucher en CDI.

La loi qui a lancé le dispositif fixe à juillet 2021 le terme des expérimentations dans les dix territoires sélectionnés. « Il faut que le texte ait fait les allers-retours entre l'Assemblée et le Sénat avant la fin de l'année si nous voulons pouvoir le proroger », alerte Marie-Christine Verdier-Jouclas. Au plus tard, son texte devra être inscrit à la session extraordinaire de septembre. Mais la députée ne désespère pas de convaincre le gouvernement de le faire passer, en procédure accélérée, dès juillet.

Objectif de plein-emploi

Le ministère du Travail y serait favorable. Réticente au début, Muriel Pénicaud semble s'être laissé convaincre au fil de ses entretiens avec les acteurs du projet. Et ceci malgré la publication, fin 2019, de trois rapports modérément enthousiastes sur l'efficacité de l'expérimentation. Ils pointaient no-

tamment des difficultés concernant le développement des structures et la construction des parcours professionnels des bénéficiaires. Ils relevaient aussi que les gains de l'expérimentation étaient plus faibles qu'attendus. « Certains territoires fonctionnent beaucoup mieux que d'autres », reconnaît d'ailleurs Marie-Christine Verdier-Jouclas.

Selon l'ancien député PS Laurent Grandguillaume, qui avait porté la loi en 2016 et qui préside aujourd'hui l'association TZCLD, trois territoires - Pipriac-Saint-Ganton (35), Mauléon (79) et Jouques (13) - ont atteint leur objectif de plein-emploi. L'expérience dans son ensemble a permis la création de 1000 emplois dans des EBE et le retour sur le marché du travail classique de 500 personnes. « Cela paraît peu mais, alors que les prochains mois s'annoncent difficiles, nous ne pouvons pas bouder de telles initiatives. L'expérimentation coûte cher mais elle est positive en complément d'autres actions », affirme Marie-Christine Verdier-Jouclas.

Dans le détail, sa proposition de loi entend proroger pour cinq ans le dispositif mais aussi à l'étendre à 30 nouveaux territoires, sur 116 candidatures. « Nous allons être très exigeants dans la sélection », précise la députée. ■

Il faut que le texte ait fait les allers-retours entre l'Assemblée et le Sénat avant la fin de l'année si nous voulons pouvoir le proroger

MARIE-CHRISTINE VERDIER-JOUCLAS, DÉPUTÉE LREM DU TARN, CORÉDACTRICE DE LA PROPOSITION DE LOI

IUT SÉNART-FONTAINEBLEAU

CONTACT
partenariats@utsf.org
01 64 13 51 86

<https://www.utsf.u-pec.fr/>

[f / IUT-Sénart-Fontainebleau](#)
[t / iut_senart](#)
[i / iut-senart-fontainebleau](#)

Recruter en apprentissage
BOOSTEZ la reprise de votre activité en recrutant un.e apprenti.e

L'IUT Sénart Fontainebleau propose 9 DUT et 24 Licences professionnelles pluridisciplinaires accessibles en contrat d'apprentissage pour répondre à vos besoins

UPEC UNIVERSITÉ PARIS-EST-CRETEIL
IUT SÉNART FONTAINEBLEAU